

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

distances; c'est le dimanche 9 août, à 2 heures 40 que nos infirmières sont parties; le soleil dardait ses plus chauds rayons et le train omnibus, lentement, arriva à 11 heures du soir à Aarau; là, il s'est arrêté et n'est reparti que le lendemain à 5 heures!

On a couché sur la paille; la femme

du pasteur de Glaris a fourni des taies d'oreiller, on en a cousu d'autres et tout s'est passé le mieux du monde.

Après quelques jours d'exercice et d'attente, les armées paraissant s'éloigner de nos frontières, les 40 gardes de Glaris ont été licenciées, provisoirement, les 19 et 20 août.

Croix-Rouge anglaise en Suisse

Le Ministre de Grande-Bretagne à Berne, ayant organisé une Croix-Rouge anglaise en Suisse, la section de Genève s'est placée sous son haut patronage. Les réunions de

couture ont lieu le mercredi et samedi de 4 à 6 heures chez Mme Aug. de Candolle, 3, chemin du Square. Les dons en argent et en nature sont reçus avec reconnaissance.

La collecte de la Croix-Rouge

Jusqu'à ce jour, plus de 500,000 fr. sont parvenus à l'office central de la Croix-Rouge à Berne. Dans tout le pays, les mains habiles de nombreuses femmes travaillent à remplir les cinq dépôts de la Croix-Rouge de St-Gall, Zurich, Lucerne, Berne et Lausanne, de linge de corps pour malades et bien portants. Les troupes ont reçu jusqu'à présent, par l'entremise de ces dépôts, environ 15,000 chemises et plus de 25,000 paires de chaussettes et, grâce à l'esprit de sacrifice du peuple suisse, la Croix-Rouge est à même de pourvoir dans une large mesure les soldats nécessiteux de sous-vêtements.

Pour que la répartition se fasse d'une manière convenable et équitable, il est nécessaire que les commandants d'unité qui, eux, sont le mieux à même de connaître les besoins de leurs hommes, s'adressent directement au médecin en chef de la Croix-Rouge et non à une section locale, ou à une rédaction de journal. Le bureau central fera immédiatement répondre par le dépôt le plus rapproché à toute demande qui lui parviendra. Lorsque cette manière de faire sera adoptée par tous les commandants de troupes, on ne verra plus des unités de troupes surchargées de dons et d'autres s'en aller les mains vides.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société vaudoise de la Croix-Rouge. — La Société vaudoise de la Croix-Rouge a reçu jusqu'au 15 septembre 34,718 fr. 59 pour la col-

lecte. A cette somme, il y a lieu d'ajouter le tiers de la fortune des sections, qui a été versé conformément aux statuts, soit 4965 fr. Le total

de la collecte est donc de 39,683 fr. 59. Nous ne parlons pas des dons en nature qui affluent de toutes parts et dont la valeur ne peut être estimée pour le moment; en présence de ce magnifique élan de la charité publique, le Comité de la Croix-Rouge vaudoise adresse ses plus vifs remerciements à tous les généreux donateurs.

Le dépôt de la Croix-rouge installée à Lausanne pour la Suisse romande (cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg formant le 5^e arrondissement) fonctionne d'une manière tout à fait satisfaisante, et il reçoit constamment énormément de dons en nature. Il a en magasin plusieurs milliers de chemises, de paires de chaussettes et de mouchoirs de poche et en outre d'abondantes provisions de tout le matériel (objets de pansements et literie, denrées diverses, etc.) qui était demandé par les circulaires au public.

La Croix-Rouge vaudoise, pour faire face aux nécessités du moment, a organisé un cours de gardes-malades qui se donne à Lausanne dans les conditions suivantes: Le cours dure un mois et les participantes ont dû s'engager par écrit à le suivre régulièrement et à rester pendant deux mois à la disposition de la Croix-Rouge; il comprend une leçon théorique chaque matin de 7 à 8 heures, des exercices pratiques en médecine et en chirurgie à l'Hôpital cantonal et des visites en ville chez des malades nécessiteux. Le cours est suivi par plus de 80 personnes.

Une nouvelle section de la Société vaudoise de la Croix-Rouge vient de se fonder à Aigle, elle compte un effectif de 40 membres et son Comité s'est constitué comme suit: MM. Duboux, président, Léon Chapuis, administrateur postal, secrétaire-caissier; M^{mes} Maison, préfet, et Jules Demartin.

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

— Cette section se compose des deux Sociétés de Dames et de Messieurs de la Croix-Rouge genevoise qui en mai 1914 ont complètement fusionné. Elle est maintenant régie par un Co-

mité mixte de seize personnes, présidé par M^{lle} Alice Favre.

L'activité du Comité depuis le 3 août, jour de la mobilisation, a consisté en trois réunions d'ouvrages par semaine, maintenant deux, dans son local, 18, rue de Candolle, de cent ouvrières environ, pour la confection de matériel pour soldats blessés, convalescents et bien portants. Aidé de dames obligeantes, il prépare et coupe les étoffes. Il prête des modèles aux nombreuses réunions privées qui travaillent pour lui dans le canton. Le trésorier a organisé, avec les samaritains, la souscription de la Croix-Rouge suisse à Genève.

Le Comité a reçu plus de 200 nouvelles adhésions des deux sexes, ce qui porte le nombre des membres à 1392. Il reçoit à son local, qui est en même temps son home d'infirmières diplômées, les dons en argent, en literie, en linge, en vêtements pour soldats. Il a organisé, de concert avec les samaritains, dans un local obligamment prêté, la réception des dons en nature. Il a enregistré des centaines de demandes de gens désirant donner des soins aux blessés.

Le 24 août une conférence a été donnée dans la salle de l'Aula de l'Université, sous la présidence d'honneur de M. Gustave Ador, conseiller national et président du Comité international de la Croix-Rouge, pour éclairer les auditeurs sur l'œuvre de la Croix-Rouge en général et en particulier; les orateurs furent: MM. Cuendet, Gustave Ador et M^{lle} Alice Favre. Une collecte, faite à la sortie de la séance, a produit la somme de 400 fr.

La section genevoise de la Croix-Rouge a envoyé jusqu'à ce jour 1463 chemises pour soldats, 1706 paires de chaussettes, 110 caleçons, 208 essuie-mains, 700 mouchoirs de poche, 47 bandes en laine, 18 lavettes, 6 camisoles en laine; en outre la section genevoise garde comme réserve un important matériel de lazaret, ainsi qu'un stock d'objets de lingerie pour blessés et infirmiers.

La collecte en faveur de la Croix-Rouge suisse dans le canton de Genève a rapporté jusqu'au 15 septembre la somme de 16,450 fr.

